

Le Bulletin Municipal

Janvier 2019 N° 21



Eglise-neuve d'Entraigues



Communauté de Communes de Sancy

SOMMAIRE

• Informations Pratiques	page 2
• Le mot du Maire	page 3
• La vie communale	page 4
• Les festivités.....	page 8
• Calendrier des festivités 2019.....	page 24
• Chronique du temps passé – état	page 25
• Patois.....	page 26

Informations pratiques

URGENCES

Pompiers : 18 ou 112 (pour l'Europe)

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Centre anti-poisons : 04 73 26 09 09

EDF : dépannage sécurité : 0910 333 063

Enfance maltraitée : 119

SOS Amitié : 04 73 37 37 37

Vol carte bleue : 04 54 42 12 12

MAIRIE

Tél. : 04 73 71 90 13

Bureau ouvert au public

Lundi : 9h-12 h - 14h-16 h

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 9h-12h - 14h-16 h

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12 h - 14h-16 h

ÉCOLE : 04 73 71 95 77

Cantine scolaire : 04 73 71 35 43

Permanences des élus :

Jeudi : Didier Cardenoux

Lundi et mercredi : 11h - 12 h : Lionel Brendani

Samedi : 11h - 12h : M. Le Maire ou ses adjoints sur rendez-vous

Députée : Laurence VICHNIEVSKY

laurence.vichniesky@assemblée-nationale.fr

Sous-Préfet : 04 73 89 07 76

Conseillers Départementaux :

Lionel GAY : 06 50 51 55 77

Elisabeth CROZET :

Crozet-gay63@orange.fr

Communauté de Communes du Sancy

6 avenue du Général Leclerc

63240 Le Mont-Dore -

Tél. : 04 73 65 24 48

SERVICES DE PROXIMITÉ :

Médecins (Besse) :

Corinne SUDRE : 04 73 79 50 68

Marina TOURNADRE : 04 73 79 50 68

permanence à Egliseneuve tous les mercredis, consultations ou sur rendez-vous : 04 73 79 50 68

Cabinet d'ostéopathie : 09 78 23 75 74

Clément Chaput

Pascal Ferrand

Julien Pascal

Marion Planeix

Dentistes :

Sophie Brionnet : 04 73 79 58 09 (Besse)

Didier Cardenoux : 04 73 79 50 67 (Besse)

Infirmiers :

Hélène Phelut : 06 32 14 02 49 (Egliseneuve)

SSIAD Besse : 04 73 79 52 82

SSIAD Condat : 04 71 78 40 00

Kinésithérapeutes :

Marcel Blanquet : 04 73 79 54 19 (Besse)

04 71 78 53 07 (Condat)

Mathieu Castellarin : 04 73 79 51 45 (Besse)

Clotilde Bahin : 04 73 84 17 84

Pharmacie N'Guyen : 04 73 71 91 37

Cabinet Vétérinaire : Didier Rousseau : 04 73 71 94 67

ADMR ABRI Cézallier-Sancy :

Anne Valette : 04 73 71 91 78

Déchetterie de Besse RD 978 Chiloza : lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H
Mardi de 8 H à 12 H et de 14 H à 17 H. Fermé le jeudi. 04 73 79 53 16

Ramassage des objets encombrants : le 1er mardi de chaque mois sur inscription en Mairie.

Ligne régulière des Autocars André LR 108 (04 71 78 00 49) : lundi, mercredi, vendredi, toute l'année sauf jours fériés.

Départ Égliseneuve d'Entraigues 10:05 **Arrivée Clermont-Fd** : Gare SNCF 11:20—Gare Routière 11:30

Départ Clermont-Fd Gare Routière 16:45, Gare SNCF 17:00—**Arrivée Égliseneuve** 18:14

(Lundi et mercredi)

Gare Routière 18:15—Gare SNCF 18:30, **Arrivée Égliseneuve** 19:45 (Vendredi)

Le mot du Maire



Chères Égliseneuveises, chers Égliseneuveois,

A l'occasion de cette nouvelle année, le conseil municipal et moi-même, sommes heureux de vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2019.

Des vœux de réussite pour tous les actifs, agriculteurs, artisans, commerçants, salariés, dans leurs projets et d'épanouissement dans leur travail.

Des vœux de bonheur et de joie au quotidien pour les retraités.

Des vœux de réussite pour les associations, que 2019 soit une belle année de fêtes et de rencontres tout au long des animations qui tissent le lien social et font vivre notre village.

Des vœux de bienvenue pour les nouveaux arrivants dans notre village. Nous souhaitons qu'ils profitent pleinement de leur nouvelle installation en participant activement à la vie du village.

Les événements de cet automne montrent bien à quel point les territoires ruraux sont durement impactés par notre modèle de société dans lequel l'activité se concentre autour des centres urbains.

Face à la destruction d'un monde agricole à taille humaine, à la baisse des moyens financiers des communes et à la disparition des services publics, les zones rurales sont durement impactées et les possibilités d'action de plus en plus limitées.

Que restera t-il dans nos pays de montagnes ?

Les communes essaient de faire face, tant bien que mal, avec de moins en moins de moyens.

Mais nous avons la chance d'avoir une commune accueillante, dans lequel des Égliseneuveois dynamiques sont résolus à faire vivre leur village.

Dans ce contexte, nous poursuivrons, cette année, la réalisation des projets en cours : l'aire de camping-car, les travaux de voirie, les travaux sur le réseau d'eau et la rénovation de logements. Nous nous efforcerons également de veiller à effectuer au mieux les tâches nécessaires au bon déroulement de votre vie quotidienne, en restant à votre écoute.

Vous remerciant pour votre soutien, l'équipe municipale et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2019.

Votre maire,

Didier CARDENOUX

La vie communale

L'intégralité des comptes rendus de CM est consultable en Mairie

Extraits de compte rendu du Conseil Municipal – 9 Août 2018

Présents : Didier CARDENOUX, Pierre MOINS, Lionel BRENDANI, Eliane GOY, Anne VALETTE, Lucien ANDRAUD, Laurent MARION.

Absente avec pouvoir : Catherine AUGUIN (pouvoir à Anne VALETTE).

Absents : Silvère PLANE, Marie-Thérèse CHAUVET et Jean-Claude DALMAS.

Secrétaire de séance : Anne VALETTE.

APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE N° 1 DU PLU :

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée sa décision du 31 mai dernier et son arrêté du 24 mai 2018 engageant la modification simplifiée n° 01 du plan local d'urbanisme en vue de l'extension de la zone Ug (dont le règlement autorise les activités modérées de type artisanat et de services) sur la parcelle AC 123 (actuellement située en zone Us, zone réservée aux activités sportives). Ce projet, tenu à la disposition du public du 1er au 31 juillet, n'ayant entraîné aucune remarque, il est décidé à l'unanimité d'approuver la modification ci-dessus évoquée.

ACCUEIL DE RÉFUGIÉS : REFLEXION SUR LES MODALITÉS DE LOGEMENT :

Le Maire fait état de la visite des représentants de l'association VILTAÏS qui proposent l'accueil de familles de réfugiés. Il souligne que l'appartement sis à La Longeix, propriété de Dom' AULIM, visité par l'association précitée convient parfaitement à l'accueil d'une famille. Cependant, cette décision reste soumise à l'avis de la commission qui, à ce jour, ne s'est toujours pas prononcée.

Il précise également que l'appartement de fonction désaffecté, situé au deuxième étage, aile ouest du groupe scolaire, a été visité et pourrait convenir à l'accueil d'une famille. Les travaux de réfection nécessaires sont entièrement pris en charge par VILTAÏS. En contrepartie la commune s'engage à une gratuité de loyer.

Par 07 VOIX POUR et 01 VOIX CONTRE les élus donnent un accord de principe à la proposition susvisée sous réserve des modalités et des conditions d'accueil.

VENTE DE LA CURE : Le Maire informe l'Assemblée qu'il n'a eu aucun retour à la proposition faite à Monsieur RAWIENDREDATH Gadjradj, intéressé par l'achat de la cure et de ses dépendances pour la somme de 55 000 €. Il fait état de la proposition de Monsieur Benoit LESPECT pour la somme de 55 000 € qu'il soumet pour vote aux élus et à l'unanimité il est décidé de donner un avis favorable à la proposition susvisée (vente de la cure et de ses dépendances sises route de Besse en cette commune, cadastrées section AB, numéros 300 et 301 pour la somme de 55 000 €) ;

Pierre MOINS et Eliane GOY sont mandatés pour signer tous les documents administratifs nécessaires à la concrétisation de cette opération et notamment l'acte notarié.

Extraits de compte rendu du Conseil Municipal – 4 octobre 2018

Présents : Didier CARDENOUX, Pierre MOINS, Lionel BRENDANI, Eliane GOY, Marie-Thérèse CHAUVET, Laurent MARION, Lucien ANDRAUD.

Absents avec pouvoir : Catherine AUGUIN (pouvoir à Pierre MOINS), Jean-Claude DALMAS (pouvoir à Eliane GOY).

Absente excusée : Anne VALETTE

Secrétaire de séance : Eliane GOY.

EMPLOIS SAISONNIERS :

Dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité et de travaux saisonniers, Messieurs Jacques MAZEYRAT et Patrick SALLES sont respectivement embauchés à compter du 1^{er} novembre pour une durée de six mois et à compter du 1^{er} décembre pour une durée de cinq mois.

Messieurs Jacques MAZEYRAT et Patrick SALLES sont engagés en qualité d'adjoint technique 2^{ème} classe non titulaire à raison de 35 heures hebdomadaires pour assurer les fonctions suivantes : viabilité hivernale, entretien de la voirie, des réseaux d'eau et d'assainissement, entretien des locaux communaux. Ils seront rémunérés sur la base du 1^{er} échelon, IB 347, IM 325.

PROJET AIRE NATURELLE DE CAMPING :

Dans le cadre du projet de création d'une aire de camping-car, le Maire rappelle à l'Assemblée sa décision de solliciter une aide financière auprès du Conseil départemental en date du 15 mars 2018. A ce jour, il propose d'inclure dans ce projet la réhabilitation des anciens vestiaires et bloc sanitaires du stade municipal pour la somme de 35 000 € H. T. et le Conseil, à l'unanimité, après avoir pris connaissance du descriptif estimatif provisoire et du prévisionnel des travaux, décide de donner un avis favorable au projet susvisé et de solliciter une subvention auprès du Conseil départemental.

EMPRUNT :

Il est fait rappel à l'Assemblée que dans le cadre du financement de plusieurs de travaux et notamment des travaux de voirie, il convient de contracter un prêt. Après avoir pris connaissance des propositions, il est décidé à l'unanimité de demander au Crédit Agricole, l'attribution d'un prêt de 105 000 € au taux fixé à 1.10 % et dont le remboursement s'effectuera en dix années par échéances constantes annuelles.

REQUALIFICATION DU « TOUR DES VACHES ROUGES » :

Après avoir pris connaissance du parcours et des engagements de la commune, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne un avis favorable sur l'ensemble des portions de sentiers du Tour des Vaches Rouges à inscrire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

AMÉNAGEMENT FONCIER DE LA COMMUNE DE SAINT-GENES CHAMPESPE : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commission communale d'aménagement foncier de Saint Genès Champespe a réalisé le projet d'aménagement foncier agricole et forestier et qu'une extension sur la commune d'Egliseneuve d'Entraigues est prévue, concernant la seule parcelle cadastrée section E, numéro 392, pour une superficie de 2 ha 01. Il précise que cette parcelle qui appartenait à Monsieur BATTUT serait attribuée à Monsieur CHAPEL afin d'améliorer le regroupement de leurs propriétés. A l'unanimité, il est décidé de donner un avis favorable au projet d'aménagement foncier ci-dessus évoqué pour ce qui concerne l'extension réalisée sur la commune d'Egliseneuve d'Entraigues.

FERMAGES 2018 :

Le montant du fermage annuel pour 2018 demandé au GAEC DE LA COMBECHAVE s'élève à la somme de : 504.81 €

Le montant du fermage dû par Madame Jacqueline CHAUVET s'établit comme suit :

Pré de Gendre	104.82 €
Pré des Rivaux	522.57 €
Pré de la Mage	76.22 €

Le montant du fermage dû par Monsieur Jacques GILBERT s'établit comme suit :

La Longeix	281.22 €
------------	----------

INFORMATIONS DIVERSES :

- **ÉCLAIRAGE A LA MAISON DES FROMAGES :**
- Une partie l'étage de la Maison des Fromages est désormais consacrée à l'exposition permanente sur la « Mémoires des Marchands de Toiles » et afin d'améliorer les conditions de la visite et à la demande de Monsieur Gérard FANDARD, Président de l'association « La Mémoire des Marchands de Toiles », il convient d'améliorer le système d'éclairage. Compte tenu du coût de l'opération (devis 2 811.79 €), l'association précitée propose une participation aux frais d'installation de 1 400 €. A l'unanimité, le Conseil donne un accord de principe à la proposition susvisée. Cependant, compte-tenu du coût, deux autres artisans seront sollicités pour dresser des estimations et les travaux ci-dessus évoqués seront octroyés au mieux disant.
- **ELAGAGE DES FRÊNES DU LOTISSEMENT ELIE CLEDEL ET DE LA ROUTE DE PICHERANDE :**
- Pour répondre aux doléances de certains résidents du lotissement Elie Cleedel qui souhaitent la coupe des frênes, ces derniers seront simplement élagués. Pour ceux qui se trouvent route de Picherande, la recherche du propriétaire sera faite avant travaux.
- A l'unanimité, et sur proposition du Maire, il est décidé de créer un stationnement réservé aux personnes handicapées ou à mobilité réduite sur la place située en la partie EST du chemin de Ronde.

Extraits de compte rendu du Conseil Municipal – 15 novembre 2018

Présents : Didier CARDENOUX, Pierre MOINS, Eliane GOY, Lionel BRENDANI, Marie-Thérèse CHAUVET, Lucien ANDRAUD, Laurent MARION, Anne VALETTE et Catherine AUGUIN.

Absent : Jean-Claude DALMAS.

Secrétaire de séance : Eliane GOY.

RATTACHEMENT A LA CCMS DE LA COMMUNE NOUVELLE « CREST-ST DIERY » :

Par délibération du 8 octobre 2018, les communes de Crest, membre de la communauté d'Agglomération du Pays d'Issoire, et de Saint-Diery, membre de la Communauté de Communes du Massif du Sancy, ont souhaité la création d'une commune nouvelle en lieu et place de ces deux communes. Le Conseil, à l'unanimité, donne un avis favorable au vœu commun de rattachement à la Communauté de Communes du Massif du Sancy.

ÉTUDE DES DEMANDES DE MINORATION DE PLUSIEURS FACTURES D'EAU DÉPOSÉES PAR DES ABONNÉS :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de plusieurs réclamations déposées par des abonnés. Considérant qu'une surconsommation laisse supposer un compteur défectueux pour Madame et Monsieur André CHAMPEIX (facture 2017- compteur 3900) ainsi que pour Monsieur Maurice ESPECHE à la Borie Basse (facture 2018 – compteur 25400) le Conseil, après délibération décide à l'unanimité d'appliquer des abattements comme suit :

- | | |
|-------------------------------------|----------------------|
| - Madame et Monsieur André CHAMPEIX | abattement de 341 m3 |
| - Monsieur Maurice ESPECHE | abattement de 300 m3 |

Le Conseil, à l'unanimité, décide de ne pas donner suite aux demandes déposées par Madame Christiane GALERY, le GAEC CHARREIRE et les Jardins d'Entraigues.

DEMANDE DE MONSIEUR DOMINIQUE MONIER :

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée sa décision du 4 octobre dernier concernant la demande de Monsieur Dominique MONIER pour le raccordement de son garage cadastrée AB 477 au réseau des eaux usées. Au vu d'un supplément d'information apporté par le demandeur et après délibération, les élus, à l'unanimité décident de participer à hauteur de 50 % aux frais du raccordement ci-dessus évoqué.

ETUDE DE DEVIS DIVERS » :

Sur proposition de Monsieur le Maire et après délibération, les élus, à l'unanimité donnent leur accord pour la signature des devis ci-après désignés :

- **Rénovation de l'éclairage à la Maison des Fromages :**
 - o Entreprise SEPCHAT (avec la participation pour moitié de l'association de la Mémoire des Marchands de Toiles) 1 641.60 € TTC
- **Mise en sécurité du bâtiment « Mairie-Ecole-Foyer Logement » :**
 - o Entreprise CCS 2 200.00 € H. T
- **Remplacement des quatre bacs à douche en résine au Gîte des Rivaux :**
 - o Entreprise Resin-it 2 934.00 € TTC
- **Agencement du moine du plan d'eau d'Entraigues :**
 - o Entreprise LEMONNIER 1 470.00 € TTC

INFORMATIONS DIVERSES :

- **CHEMIN DES ANGLES** : Monsieur le Maire donne lecture de la correspondance adressée à Monsieur le Sous-Préfet concernant la situation de ce chemin, correspondance accompagnée des devis dressés pour la réfection d'une partie de l'actuelle voie d'accès : 12 024 € TTC et pour la création d'une nouvelle desserte : 107 349.60 €. Il précise qu'il n'a toujours pas obtenu l'accord de la famille LOUBINOUX pour céder le chemin actuel et que la commune ne dispose pas du budget nécessaire pour la création d'une nouvelle voie. La réponse de Monsieur le Sous-Préfet est en attente.
- **CORRESPONDANCE DE MONSIEUR PAGON** : Il est donné lecture d'une correspondance de Monsieur PAGON qui rencontre des difficultés de circulation sur le chemin qui dessert le village de Bogon. Les problèmes évoqués seront étudiés lors d'une prochaine réunion de la commission « Voirie-Eau-Assainissement ».
- **CONCERT SANCY SNOW JAZZ** : A l'unanimité, il est décidé de reconduire la prestation qui aura lieu salle du foyer rural vendredi 15 février 2019 moyennant la somme de 1000 €.

RANDONNÉES THEMATIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MASSIF DU SANCY

Afin de diversifier et de promouvoir l'offre de randonnée, de plus en plus en vogue sur notre territoire, la Communauté de Communes du Massif du Sancy a mis en place une randonnée pour chaque commune, portant sur un thème qu'elle a choisi.

Sur notre commune, le circuit partira de la maison des fromages, le Cheylat, Dressondeix, Le Bost de Village, la Farge, retour par le site d'Entraigues et portera sur le thème « le Saint-Nectaire et les hommes ».

La randonnée racontera la vie dans les fermes autrefois et maintenant, autour du saint-nectaire, des vaches et des activités rurales.

Le parcours sera équipé de panneaux explicatifs, de mobilier d'agrément (tables, bancs...) situés aux endroits les plus représentatifs, ainsi que d'une application sur les téléphones portables.

Chaque randonnée a un coût de 17 000 € subventionnée à 80%, le solde étant partagé entre la CCMS et la commune (soit 1 700 € pour la commune).

L'Office de Tourisme se chargera de la promotion de ce parcours englobant tout le territoire communautaire afin d'orienter les randonneurs à découvrir les lieux les moins fréquentés. Sa mise en place est prévue en 2019.

Une montée fulgurante au Puy Mary pour les membres du club de l'Amitié !

Tous ne sont pas sur la photo mais 14 « séniors » sont arrivés au sommet



Après l'effort le réconfort au restaurant des Remparts à Salers



UN VIDE GRENIER ENSOLEILLÉ

C'est sous un soleil éclatant que s'est déroulé le vide-grenier le 5 août dernier. Beaucoup de bibelots, de vaisselle et de vêtements. Un lieu où, même si on a besoin de rien, on vient y faire un tour.

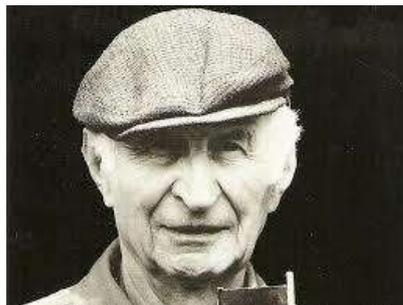


Les Richesses de nos Montagnes ont fait leur show

Le beau temps et la bonne humeur étaient de rigueur pour cette 8ème édition de la journée des Richesses de nos Montagnes. Un délicieux repas était servi pour 120 personnes environ. Après le Loto Bourse organisé, comme chaque année, par le Comité des Fêtes, la journée s'est clôturée par un très beau feu d'artifice.



**Exposition photos à l'Arche par l'Association « Albert Monier »
1998-2018**



**Albert Monier,
Photographe cantalien,
enfant de famille
paysanne, naquit à
Savignat (commune de
Chanterelle)
Un échantillon de photos
des plus connues et il y
en a encore beaucoup.
Plus de 80 millions de
cartes et 100 000 posters
auraient été vendus dans
le monde.**



**Quelques œuvres d'amateurs locaux ont été exposées à l'Arche
(Martine Blavignac, Sylvie Ratail et Elisabeth Vouillon)**



Les patchworks de Madeleine Ratail et Véronique Pissavy



***Inauguration de
l'exposition
en présence du Maire,
Didier CARDENOUX et
du Président de
l'Association
« Albert Monier »,
Jean-François SERRE.***



Inauguration marquant la fin de saison autour d'un apéritif à la maison des fromages. Un buffet préparé par Florent Baduel, commerçant, avec la participation de l'association des Marchands de Toiles qui a exposé durant la période estivale et pour laquelle près de 3 000 visiteurs ont été dénombrés. De son côté, Florent a régalé les papilles des vacanciers en leur faisant découvrir nos produits régionaux.



1918-2018



Le 11 novembre a eu lieu la commémoration du 100ème anniversaire marquant la fin de cette grande guerre, avec la participation des enfants de l'école primaire qui ont fait la lecture d'une poésie soigneusement préparée par leur maître. A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur était offert par la municipalité.

Une rentrée des classes dans la bonne humeur



25 élèves ont repris le chemin des écoliers avec de nouveaux maîtres.

Gérard Moins, directeur d'école, a en charge les classes du CE2 au CM2 et Cécile FABRE BAZIÉ celles de la maternelle au CE1. Aurélia, Patricia et Sabine ont repris leur fonction respective d'AVS et d'ATSEM.

Une première rencontre entre parents et enseignants pour entamer l'année scolaire.



Séance de jardinage dans le square par des bénévoles.

De nouvelles plantations devraient apparaître au printemps prochain.

Concours départemental de la race AUBRAC

Une centaine de bêtes, toutes aussi belles les unes que les autres, étaient présentes sur le foirail. Un travail pas aisé pour les membres du jury pour départager les candidats.

La bourrée du Pavin et l'attelage de vaches Aubrac ont animé cette journée sous un soleil éclatant. Le repas préparé par Cyril de Moneaux a régalé les papilles pour 340 convives.



Les sorties du Club de l'Amitié

Cette journée aura débuté par un arrêt à la Cascade de Veyrines puis une pause déjeuner au restaurant du Buron des estives avant de poursuivre ce périple à Chalinargues pour une visite du Musée de la Pinatelle. Une balade au Lac du Pêcher a permis d'observer plusieurs espèces d'oiseaux à partir de l'observatoire ornithologique. Un détour a amené à clôturer cette sortie au restaurant bien sympathique du Lac Sauvage. Une journée riche en convivialité, rigolade et des rencontres pour le moins surprenantes ».



C'est en Alsace et Lorraine que 32 participants du club, rejoint par des habitants de Compains, Espinchal et Picherande, ont choisi de partir cette année. Ils sont rentrés enchantés de leur voyage la tête remplie de souvenirs.



Les ateliers au Foyer Logement

Ce jour-là Emma, l'animatrice, a enthousiasmé les résidents qui se sont pris au jeu pour la musique et le chant.

D'autres séances se poursuivront dans les semaines à venir.



La virade de l'Espoir

Une journée de randonnées, fraîche mais ensoleillée, au profit de la lutte contre la mucoviscidose a réuni 112 participants.

Les associations et des bénévoles ont contribué largement au bon déroulement de cette manifestation. Un repas organisé par l'association « Bouchon & Buron » a été servi pour 90 convives avec la participation des chasseurs pour la terrine.

Toutes les tartes ont été faites « maison ». Les bénéfices de cet évènement qui s'élèvent à 2 700 € ont été reversés à l'association pour la virade.



Les Amis d'Égliseneuve

Cette association a proposé à ses adhérents de passer une journée au parc des oiseaux de Villars-les-Dombes le 28 juin dernier. Avec 3.000 oiseaux de 300 espèces différentes sur 35 hectares, le parc possède l'une des collections les plus importantes d'Europe. Dans ce cadre idyllique, la trentaine de membres présents a ainsi pu découvrir toutes ces espèces en cheminant calmement dans les différentes allées. Pour terminer la visite, ils ont pu assister au "plus beau spectacle en vol du monde" dans lequel évoluent plus de 150 oiseaux



Samedi 6 octobre 2018

**L'assemblée générale des ÉGLISENEUVE DE FRANCE
s'est tenue à MONTIGNAC (Dordogne) sur le site de LASCAUX 4**

A 10 h 30 Accueil des participants sur le site du Centre International de l'Art Pariétal par le Président en exercice, Elie BOYER qui passe la parole à Thierry NARDOU, maire d'ÉGLISENEUVE de VERGT.

Il indique que sa population communale a augmenté (560 hab) et qu'il y a eu de nombreuses réalisations municipales. Il félicite les 66 adhérents présents, et retrace l'année écoulée : AG à ÉGLISENEUVE des LIARDS, visite des châteaux de la Loire, édition du journal avec le thème des circuits de randonnées.

Le rapport financier, présenté par Jean-René TOURNADRE, est approuvé à l'unanimité.

Il signale qu'une famille syrienne a été accueillie à EGLISENEUVE d'ENTRAIGUES sur proposition du maire et que les associations locales ont versé une contribution ; ainsi l'ACIER participera à hauteur de 300 €.

J-R TOURNADRE termine son intervention en faisant part de sa décision de céder sa charge à la prochaine AG.

Le nouveau Bureau est alors mis en place ;

Président: Thierry NARDOU ; vices-présidents : D CARDENOUX, D SALLES, JP DEFFREIX, E BOYER ;

Trésorier : JR TOURNADRE, adj: M CHAUFFAILLE ; secrétaire: J BERNARD ; adj : M GOURBAT.

La rencontre des ÉGLISENEUVOIS est fixée les 27 et 28 avril 2019 dans la région de CHINON ;

L'assemblée générale est prévue le samedi 5 octobre 2019 à ÉGLISENEUVE d'ENTRAIGUES.

Le thème du journal des Égliseneuvois traitera du ressenti de la Grande Guerre dans chacune de nos communes.

Gérard FANDARD est chargé de la mise en pages et l'édition réalisée par Isabelle BAINAT.

La séance est levée à 12 h, suivie du déjeuner au café Lascaux (apéritif, salade des Dames Périgourdines, cuisse de canard confite, petits pois et oignons caramélisés, tarte fine aux pommes et caramel au beurre salé, café).

A 14 h, visite guidée de la grotte en 2 groupes à la découverte de ce chef d'œuvre inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, plus de 8500 m2 d'espace de visite, dont un fac-similé complet et inédit de la grotte de Lascaux

A 17 h 00 fin de cette belle journée conviviale, et retour dans nos ÉGLISENEUVE !

La sortie « les châteaux de la Loire II » aura lieu en co-voiturage les samedi 27 et dimanche 28 avril 2019.

Inscription avant la fin janvier auprès de J-R TOURNADRE (150 €/adhérent)



Nouveau à Égliseneuve

Le Judo Club Bessard a créé une section à Égliseneuve. Les cours ont lieu chaque mercredi salle du Foyer Rural de 14h à 15h pour les petits de 4 à 7 ans et de 15h à 16h pour les enfants à partir de 8 ans. Après 2 séances d'essai gratuites une vingtaine d'enfants se sont inscrits. Nous remercions le club pour cette initiative.

Une après-midi belote organisée par le SIVOM a réuni 12 équipes. Une rencontre animée par Jocelyne et appréciée de tous. Deux bessardes, Annie et Juliette, ont fait le meilleur score.



A son tour le club de l'Amitié a organisé un concours de belote pour lequel 24 équipes se sont inscrites. Le premier lot pour une enveloppe de 100 euros a été remis à une équipe picherandaïse. Comme de coutume, vin chaud, pâtisserie et soupe à l'oignon étaient proposés



Le marché de Noël par « Bouchon & Buron »

Du succès pour ce rituel marché de Noël qui a débuté par la décoration du sapin par les enfants. De nombreux exposants ont présenté leur savoir-faire. En attendant la visite du Père Noël, chargé de cadeaux, un copieux repas était servi par des membres de l'association et des bénévoles pour clore cette journée par le tirage de la tombola qui a fait des heureux.



Repas de fin d'année du Club de l'Amitié

Un délicieux repas partagé pour 85 personnes en toute convivialité en attendant le plaisir de se retrouver pour d'autres aventures...



En présence du Maire d'Égliseneuve, Didier Cardenoux et du Maire de Besse, Lionel Gay, la famille Syrienne, a tenu à offrir un repas aux bénévoles et membres d'associations, afin de les remercier pour leur accueil, leur aide et leur soutien depuis leur arrivée en août dernier.
Mariam a mis les petits plats dans les grands, aidée par Smail et les enfants.
Un bon moment de partage et de convivialité.
La famille remercie également les associations et les habitants pour les dons qu'ils ont reçus.



Les élèves de l'école primaire ont fêté Noël



Jeudi 20 décembre : C'est à la cantine du Foyer Logement que les enfants ont entonné quelques refrains accompagnés par Gégé au son de la guitare, en présence de parents et d'élus. Aux alentours de 15 H le Père Noël est arrivé et a offert aux enfants des jouets collectifs, utiles à l'école, suivi d'un goûter apprécié de tous.

Mardi 18 décembre après-midi : organisé par CINÉ BESSE une projection au Foyer Rural a été présentée aux enfants de l'école, à laquelle se sont associés les élèves de Compains et du Valbeleix, pour « L'envol de Ploé »
En soirée, « L'école buissonnière » de Nicolas Vanier, était diffusée pour les plus grands.
Les gains de cette soirée ont été reversés à la caisse de l'école.
Nous remercions l'équipe pédagogique pour cette initiative.
Compte tenu du succès, d'autres séances devraient être diffusées durant les vacances scolaires.

Un chantier bénévole pour restaurer la tourbière de l'Arbre !

Vendredi 26 octobre, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Auvergne, en lien avec le Parc naturel régional (PNR) des Volcans d'Auvergne et l'appui de St-Genès-Champespe, est intervenu sur la tourbière de l'Arbre. Cette zone humide dont les écoulements d'eau contribuent à alimenter le Tauron et la retenue du même nom, a été pendant des dizaines d'années le lieu de dépôt de nombreux déchets en tous genres. Gérant le site avec la commune depuis la signature d'une convention de gestion en ce début d'année 2018, le CEN Auvergne a donc organisé un chantier de nettoyage bénévole grâce à l'appui de la commune et à l'aimable autorisation de passage du voisin.

Une mobilisation citoyenne autour de la tourbière de l'Arbre !

C'est par une belle journée d'automne qu'une dizaine de bénévoles s'est retrouvée à Saint-Genès-Champespe pour participer au chantier de restauration, tous prêts à en découdre avec les déchets jetés il y a (très) longtemps dans d'anciennes fosses d'extraction de tourbe. Les bras n'ont pas manqué pour extraire bouteilles de verre, batteries, piles, déchets plastiques et autres restes de voitures. Si 2 à 3 m³ de détritus ont été extraits, remplissant la remorque du tracteur communal ainsi qu'une vingtaine de sacs de verres, il en reste malheureusement encore qu'il faudra retirer lors d'un prochain chantier de nettoyage. Les déchets ont, dans la mesure du possible, été triés pour pouvoir être recyclés.

Un projet global de restauration des tourbières de l'Artense

Ce chantier s'inscrit dans le cadre du « Réseau Tourbières », piloté par le PNR des Volcans d'Auvergne, et fait plus particulièrement suite à un inventaire participatif des tourbières du secteur débuté en 2018. Ce dernier a permis de faire une première synthèse des connaissances des acteurs locaux (PNR des Volcans d'Auvergne, CEN Auvergne, des élus et des habitants rencontrés) afin d'avoir une vision plus réelle de la présence des tourbières sur ce territoire. Aujourd'hui et après avoir vérifié sur le terrain, 18 tourbières ont été répertoriées sur la commune d'Egliseneuve-d'Entraigues (dont 6 qui n'étaient pas recensées dans le réseau), améliorant ainsi les connaissances écologiques et historiques de ces milieux !

Et ensuite ?

L'inventaire participatif engagé en 2018 se poursuit ! En effet, le CEN Auvergne a orienté ses premières recherches sur les zones exploitées pour extraire de la tourbe : il reste donc très probablement des tourbières qui sont passées dans les mailles du filet ! Pour consulter cet inventaire et proposer des zones, il suffit de se rendre sur « cartes.cen-auvergne.fr », ou contacter directement le CEN Auvergne. Nous avons d'ores et déjà quelques "nouvelles" tourbières à visiter sur Egliseneuve-d'Entraigues.

En parallèle, de nouvelles actions de restauration vont être engagées : l'inventaire ayant permis de repérer des tourbières dégradées (déchets et autres dysfonctionnements), le CEN Auvergne va prendre contact avec les gestionnaires de ces zones pour envisager des chantiers de nettoyage ou autres. On espère que de nouvelles actions verront le jour l'hiver prochain sur les tourbières d'Egliseneuve-d'Entraigues !

Le CEN Auvergne remercie particulièrement les élus et personnes rencontrées pendant l'inventaire et les bénévoles ayant permis la réalisation de ce premier chantier.



Assemblée Générale du Club de l'Amitié

Les Reines et Roi d'un jour !

Samedi 3 janvier s'est déroulée l'Assemblée Générale du Club de l'Amitié. Roger Vidal, Président de l'association et Martine Roche, Trésorière ont dressé le bilan de l'année écoulée et ont présenté le programme (bien rempli) pour l'année à venir.

A l'issue de la réunion les adhérents se sont retrouvés, en présence du Maire, pour un moment de convivialité autour de la galette des rois soigneusement préparée par des membres de l'association.



QUELQUES DATES À RETENIR

Vendredi 15 février	SANCY SNOW JAZZ
Samedi 23 février	Concours de belote Bouchon & Buron
Samedi 30 mars	Concours de belote Club de l'Amitié
Dimanche 21 avril	Chasse aux œufs et Thé dansant Club de l'Amitié
27-28 avril	Sortie ACIER : les châteaux de la Loire
Samedi 25 mai	Théâtre avec « Les Baladins »
Samedi 8 juin	Concours de Pétanque Club de l'Amitié
Jeudi 13 juin	Repas de printemps Club de de l'Amitié
Jeudi 27 juin	Sortie avec les Amis d'Égliseneuve à l'Arboretum de Balaine
13-14-15 juillet	Fête patronale
Dimanche 21 juillet	Repas champêtre Club de l'Amitié
Mercredi 24 juillet	Journée du Livre
2^{ème} quinzaine de juillet	Exposition de peintures salle de la Mairie
Samedi 3 août	Porte ouverte au Club de l'Amitié
du 10 au 18 août	Exposition des Marchands de Toiles
Dimanche 11 août	Les richesses de nos Montagnes
Jeudi 15 août	Vide-greniers
14-15 septembre	Journée du patrimoine
Samedi 5 octobre	Assemblée Générale ACIER
Samedi 26 octobre	Loto par Bouchon & Buron
Samedi 7 décembre	Marché de Noël
Jeudi 19 décembre	Repas de fin d'année du Club de l'Amitié

Chronique du temps passé

Mardi 21 juillet 1920. Mort subite. Mr Boyer, âgé de 65 ans environ, propriétaire aux Aveix, commune d'Égliseneuve d'Entraigues, est mort dans des circonstances tragiques. Venu à Égliseneuve, au marché, il en repartit vers 17h, regagnant son hameau. C'est seulement ce matin que sa femme, inquiète de ne pas le voir rentrer, le défunt étant très sobre et ne s'attardant jamais, après maintes recherches, l'a découvert, gisant dans un ruisseau, au lieu-dit "La font de la manne". Le corps était placé de telle façon que les passants ne pouvaient l'apercevoir, à moins de se pencher en dehors du mauvais talus, qui tient lieu de parapet. Après examen du corps par le Docteur Cardenoux, toute idée de crime doit être écartée : le portefeuille, contenant 4000 francs, était intact. Mr Boyer, qui était atteint d'une maladie de cœur, a succombé à une embolie ou une rupture d'anévrisme. Cette mort a péniblement affecté la population d'Égliseneuve, car Mr Boyer était généralement très estimé, et venait de recevoir la croix de la Légion d'Honneur, accordée à titre posthume à son fils, lieutenant au 137ème Régiment d'Infanterie, mort au champ d'honneur.

Jacques BERNARD

Etat civil 2018



Naissance :

Lorenzo FALLOUARD

12 novembre

Mariage :

Camille CLEMENT et Tristan PICHON

Claudette RAZELIN et André ILDEFONSE

Décès :

Alfred GUITTART

16 février

Fernand BOULEGUE

18 février

Jacqueline TRAPENARD

22 mai

Etienne GALERY

31 août

Lucien LENEGRE

5 septembre

Eugénie FLAGEL

23 novembre

PATOIS



Afin de participer à la commémoration du
centenaire de la grande guerre de 1914 / 1918,
l'association

« Euvarnhà : patuè é tradisieu de cha nezautrei »

a décidé d'évoquer cette période de l'Histoire en relatant la vie dans
les campagnes du Sancy en **quinze saynettes enregistrées en patois**.
Cet ouvrage est la transcription des textes audio accompagnée
de leur traduction en français.

Bon voyage à tous
dans l'histoire de notre contrée.



Extrait du livret accompagnant le CD mis en vente par l'association
au prix de 15 euros
contact : Jean-René TOURNADRE
prochaines réunions à EGLISENEUVE: 5 février, 19 mars, 30 avril, 11 juin à 14 h 30

Que retrouve-t-on dans la poubelle ordures ménagères d'un habitant du SICTOM des Couzes ?

Le Président, les Vice-Présidents et les Elus du SICTOM des Couzes ont visité le centre de tri Echalièr en mai dernier. Cette visite a permis de se rendre compte de la qualité du tri dans les bacs jaunes du territoire. En 2017, 30% de mauvais tri issus des bacs jaunes ont été constatés soit 17kg/hab/an (**bois, verre, textiles, plastiques non recyclables comme les pots de yaourt, sacs d'ordures ménagères...**), alors que la moyenne nationale est de 17%. Ces déchets devraient se retrouver dans le bac ordures ménagères ou en déchèterie mais pas dans le bac de tri sélectif !

En 2018, dans le cadre d'une étude portant à la fois sur la faisabilité de l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques, et sur l'amélioration de la qualité de la collecte sélective, le SICTOM des Couzes a procédé à l'analyse de bacs ordures ménagères.

Voici le constat des 4 analyses de bacs (caractérisations) ciblées par secteur (urbain, semi urbain, rural et touristique) :



Cette caractérisation réalisée sur les bacs ordures ménagères du territoire syndical représente 50% de déchets recyclables et 50% de déchets non recyclables.

La collecte sélective est encore bien trop présente dans les bacs ordures ménagères. Si ces matières étaient recyclées (plutôt que d'être brûlées via l'incinérateur), elles limiteraient non seulement l'utilisation des matières premières, mais aussi l'impact financier.

A noter : les 17% liés à l'extension des consignes de tri (pots, barquettes et films plastiques) seront valorisables d'ici 2022.

Quelles solutions pour diminuer nos ordures ménagères ?

Mettre ses déchets recyclables en vrac dans le bac de tri



Déposer le verre et le textile dans les colonnes prévues à cet effet



Composter ses biodéchets et limiter le gaspillage alimentaire en finissant son assiette



Acheter en vrac pour limiter les emballages et opter pour des produits réutilisables



Une question sur le tri ? Envie d'acheter un composteur ?

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet www.sictomdescouzes.fr
ou par téléphone au 04 73 96 77 75



Directeur de publication : Didier CARDENOUX

Comité de rédaction : Eliane GOY, Anne VALETTE, Marie-Thérèse CHAUVET, Gérard FANDARD, Didier GUELTON

Ont contribué : Jacques BERNARD, Jean-René TOURNADRE et Mairie d'Égliseneuve



photo Eliane Goy

Bureau de l'Office de tourisme : 04 73 71 92 65 – Rez de Chaussée de la Maison des Fromages

Mairie d'Égliseneuve d'Entraigues Tél : 04 73 71 90 13 - Fax 04 73 71 93 98

Courriel : egliseneuve@free.fr

Site internet de la commune : <http://www.egliseneuvedentraigues.fr>